



Tour de France Agir Ensemble 2019-2020 – Pour des alliances locales au service du développement durable des territoires universitaires

Enjeux :

Le Tour de France Agir Ensemble fêtera ses 10 ans d'existence en 2019 et connaîtra l'une de ses évolutions les plus importantes depuis sa création. Imaginé au départ comme une opération de sensibilisation clé en mains à destination de l'ensemble de la communauté universitaire, ce dispositif a progressivement incité les acteurs locaux (collectivités, établissements d'enseignement supérieur et Crous) à s'emparer du dispositif pour en proposer une déclinaison locale.

Cela a permis de créer de véritables alliances locales en matière de développement durable et de *responsabilité sociale territoriale*. Il s'agit aujourd'hui de pérenniser ces alliances locales et favoriser le développement de nouvelles. En s'inscrivant dans cette nouvelle dynamique, Agir Ensemble valorise l'action locale en cohérence avec sa finalité politique : **contribuer au développement de campus durables au sein de territoires durables.**

Objectifs :

Les réseaux nationaux fédérés autour d'AGIR ENSEMBLE proposent un dispositif pour accompagner et rendre visible pour le plus grand nombre ce que les parties prenantes d'un campus universitaire mettent en œuvre en cohérence pour le Développement Durable. Très concrètement, il s'agira cette année de :

- Créer/consolider des alliances locales pérennes et élargies autour du développement durable ;
- Permettre le développement d'actions/de projets partagés entre acteurs locaux ayant un impact fort et durable en matière de changement de comportement ;
- Donner une impulsion à l'action des acteurs locaux via le partage d'expérience ;
- Accompagner les territoires dans la construction et la mise en œuvre d'actions nouvelles en leur proposant un soutien adapté et des outils spécifiques ;
- Valoriser les actions locales co-construites et les pratiques innovantes en matière de mobilisation des usagers.

Déroulement :

AMI



Attribution du label

#1 – La Journée Agir Ensemble :

Impulser, Co-construire,
Accompagner

#2 - Création de plans d'actions territoriaux :

Définir, Construire, Planifier

#3 - Mise en œuvre de plans d'actions territoriaux :

Mobiliser, Autonomiser, Agir

#4 - Séminaire de valorisation et de projection :

Valoriser, Partager, Projeter

#1 – La journée nationale Agir Ensemble :

Principe et objectifs : Temps de rencontre, de formation et d'échange permettant aux acteurs locaux ayant répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de s'approprier le nouveau format du dispositif Tour de France Agir Ensemble et les outils proposés. Lors de cette journée, programmée le 3 juillet, il s'agira plus précisément de :

- Présenter les outils mis à disposition dans le cadre du dispositif : bibliothèque de partage et contenus associés, canevas de plan d'actions, accompagnement des territoires, etc. ;

Dispositif s'inscrivant dans les actions des collectivités locales pour l'ESR





- Présenter les ressources partenariales mobilisables par les territoires dans le cadre de leur participation (Sections départementales MGEN, Directions Régionales ADEME, Réseau CIRSES, REFEDD, notamment) pour construire et mettre en œuvre les plans d'action ;
- Amener les participants à travailler collectivement sur un thème fédérateur choisi par le COFIL national (par exemple, Vie de Campus et Développement Durable) en vue de définir la 1^{ère} action de leur plan territorial.

#2 – La construction des plans d'actions territoriaux annuels :

Principe et objectifs : Permettre à chaque territoire de développer des actions et projets inter-acteurs sur des problématiques définies collectivement. Ces plans territoriaux sont annuels afin d'inscrire l'action locale dans la durée au service d'un changement de comportement durable. Il s'agira plus précisément pour chaque territoire de :

- Définir collectivement 2 à 4 actions locales sur des thématiques partagées pour mobiliser autour du développement durable ;
- Ces actions stratégiques, ou événementielles ou opérationnelles, pourront inclure des initiatives nationales déployées localement telles que Eco-Ecoles (pour les CPGE ou BTS des lycées), la SERD, la semaine étudiante du développement durable, etc ;
- Au moins une action devra s'inscrire dans le thème choisi par le COFIL national et avec l'objectif de rendre visible au plus grand nombre les actions institutionnelles engagées sur ce sujet ; l'ADN d'Agir Ensemble restant la stimulation des engagements individuels via l'exemple donné par les collectivités, les établissements d'ESR, les Crous et leur écosystème.
- Bénéficier pour cela d'un accompagnement à raison d'une journée consultant par territoire (méthodologie, créativité, alimentation en ressources documentaires et outils d'aide à l'action) incluant si besoin une présence lors du COFIL local de lancement de la construction du plan d'actions ainsi que des réunions de suivi ;
- Finaliser le plan d'actions avant le 27/09 pour l'obtention du « label » Agir Ensemble ; sur la base de 5 critères de labellisation précisés lors de la Journée Agir Ensemble (dont l'association systématique d'un 2^{ème} établissement d'ESR, de la MGEN, d'une association étudiante et d'une entité fédérant des personnels).

#3 – La mise en œuvre des plans d'actions par les territoires :

Principe et objectifs : Permettre à chaque territoire de mettre en œuvre le plan d'action local de manière autonome en mobilisant largement les usagers des campus sur les problématiques définies collectivement. Cette phase se traduira de la manière suivante :

- Mise en œuvre par chaque territoire de 2 à 4 temps d'actions dans l'année en fonction du degré de maturité et des contraintes locales ;
- Accompagnement des territoires équivalent à ½ journée consultant sur la phase de mise en œuvre (prise en main des actions proposées sur la plateforme numérique dans une logique de formation, support pour faciliter la préparation d'une action, etc.) ;
- Evaluation des actions : des solutions d'évaluation devront être proposées par chaque territoire dès l'élaboration du plan d'actions et mise en œuvre en parallèle des actions afin de mesurer leur impact. Des solutions d'évaluation seront également proposées aux territoires via la bibliothèque de partage afin de définir celle qui s'adaptera le mieux à l'action déployée.



#4 – Le séminaire de valorisation et de projection :

Principe et objectifs : Valoriser les actions menées au sein des territoires, partager des initiatives remarquables et engager la nouvelle édition. Ce séminaire a vocation à devenir un grand rendez-vous annuel des acteurs locaux de la transition énergétique visant 2 objectifs : la valorisation et le partage d'expérience.

La médiatisation offerte par cet événement doit permettre dans le même temps de rallier de nouveaux territoires au dispositif. Celui-ci se traduira plus précisément par :

- Organisation de workshops dédiés au partage d'expérience et à la co-construction ;
- Défis d'animation ;
- Ateliers DIY ;
- Intervention d'acteurs extérieurs au TDF Agir Ensemble, y compris la Ministre de l'ESRI.
- Remise des « Trophées Agir Ensemble », créés dans le cadre du dispositif et récompensant les territoires dans des catégories multiples : initiative innovante, stratégique, événementielle, mobilisatrice, etc. ;
- Remise d'un prix spécial dans une démarche d'ouverture pour récompenser/valoriser une action mise en place en dehors du Tour de France Agir Ensemble (ce qui nécessitera une activité de veille pour mettre en lumière plusieurs initiatives remarquables). Contrairement aux autres prix, et dans une démarche d'animation du séminaire, ce serait les acteurs locaux participant au TDF Agir Ensemble qui choisiraient le lauréat de ce prix.

#5 – La boîte à outils : La Plateforme numérique de partage

Ce nouveau format qui a vocation à autonomiser les territoires dans la réalisation de leurs actions de mobilisation autour des problématiques locales liées à la transition énergétique, implique l'accessibilité à des méthodologies et des savoir-faire. Dans cet objectif, la bibliothèque de partage, initialement pensée comme un outil d'archivage, évolue vers une plateforme collaborative au service du partage d'expérience et de l'accompagnement des territoires. Cette plateforme collaborative a notamment pour ambition de devenir une véritable banque de données répondant à 3 objectifs :

- Favoriser la mise en contact des partenaires via un annuaire des acteurs locaux ;
- Recenser les initiatives locales : plans d'actions labellisés pour les territoires participants, veille pour identifier d'autres pratiques remarquables en dehors du dispositif, fiches actions remplies par les acteurs locaux (selon un canevas mis à disposition) ;
- Accompagner les acteurs locaux et leur proposer des outils d'auto-formation : fiches pratiques (animations de réunion ou d'atelier créatifs, création d'atelier DD, solutions d'évaluation d'une action, canevas de guide de formation à adapter en fonction de l'action retenue, etc.), fiches techniques et guides de prise en main de chaque action (nudge, escape game dédié au DD, ateliers TDF des années précédentes, tutos DIY, etc.).

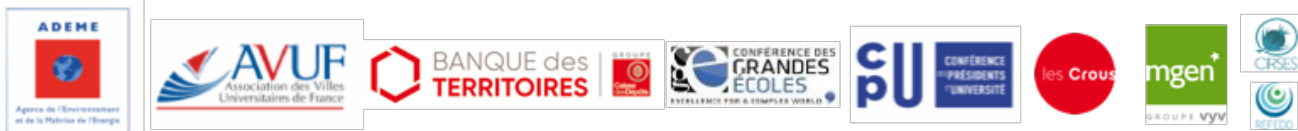
#6 – Candidature à adresser

Soit par courrier au siège de l'AVUF :

C/ Cté Urbaine du Grand Reims
 3 rue Eugène Desteuque
 CS 80036
 51722 REIMS Cedex

Dispositif s'inscrivant
 dans les actions des
 collectivités locales
 pour l'ESR





Soit par courriel à l'une ou plusieurs des 7 adresses électroniques mentionnées ci-dessous :

Céline LEROY, celine.Leroy@cpu.fr

Gérald MAJOU, gerald.majou@cge.asso.fr

François RIO, dg@avuf.fr

Nicolas MAZURELLE, NMAZURELLE@mgen.fr

Manulela ALVES MARINHO, manuela.alvesmarinho@ademe.fr

Françoise MORSEL, francoise.morsel@caissedesdepots.fr

Florian PRUSSAK, florian.prussak@cnous.fr

#7 – Planning

Planning de déploiement : Les dates clés

03/05/2019 – 10/05/2019 : Envoi de l'appel à manifestation d'intérêt précisant le nouveau format du Tour de France Agir Ensemble, les conditions pour candidater et la date de la journée nationale de lancement

22/05 – 25/06 : Comité de pilotage national de choix de la thématique nationale et de la charte graphique

03/07/2019 : Journée Agir Ensemble (journée nationale de lancement)

27/09/2019 : Remise des plans d'actions par les territoires participants et attribution du label Agir Ensemble

30/09/2019 au 04/10/2019: Comité de pilotage national de labellisation

Entre le 01/11/2019 et le 31/01/2020 : Mise en œuvre de la première action des territoires

Entre le 01/02/2020 et le 30/04/2020 : Mise en œuvre de la deuxième action des territoires

Entre le 01/11/2019 et le 30/04/2020 : Possibilité de mise en œuvre d'une action supplémentaire par les territoires

Avril - Mai 2020 : Séminaire de valorisation et de projection avec remise des « trophées Agir Ensemble »

Dispositif s'inscrivant
dans les actions des
collectivités locales
pour l'ESR

